

8. DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRE

Comptes annuels au 31.12.2009 de la S.A. CIMESCAUT

Conformément à l'article 554 du Code des Sociétés, nous vous demandons d'accorder pour l'exercice écoulé la décharge aux membres du Conseil d'Administration.

9. NOMINATIONS DES ADMINISTRATEURS

Le mandat de Monsieur Daniel DELMEIRE, administrateur, vient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale. Le renouvellement du mandat de Monsieur Daniel DELMEIRE vous est proposé pour une durée de quatre ans à dater de la présente assemblée.

Le mandat de SPRL DUFRASNE, représenté par Monsieur Daniel DUFRASNE, administrateur, vient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale. Le renouvellement du mandat de la SPRL DUFRASNE vous est proposé pour une durée de quatre ans à dater de la présente assemblée.

Le Conseil d'Administration a nommé le 9 septembre 2009, avec effet immédiat, en qualité d'administrateur indépendant, au sens de l'article 526ter du code des sociétés, de la société, la SPRL F.A.V. ayant son siège social à Foreststraat, 16A à 8980 ZONNEBEKE et inscrite au registre des personnes morales de Ypres sous le numéro 0471.051.893, représentée par Monsieur Danny VANNEVEL, Gérant, en qualité de représentant permanent et exclusif. Conformément à l'article 519 du Code des sociétés, la confirmation de la nomination la SPRL F.A.V. pour toute la durée restant à courir du mandat de Madame Sylvie BRICHARD, soit après l'Assemblée générale ordinaire de 2012, vous est proposée.

La S.A. CIMENTERIES CBR a introduit la candidature de Monsieur Eric ter HARK en qualité d'administrateur indépendant, au sens de l'article 526ter du code des sociétés. La nomination de Monsieur Eric ter HARK en qualité d'administrateur indépendant sera donc soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administrateur propose la candidature de Madame Béatrice ALIE en qualité d'administrateur indépendant, au sens de l'article 526ter du code des sociétés. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de procéder à cette nomination.

Antoing, le 22 mars 2010

Le Conseil d'Administration.